

PRÉVENTION DES DÉCHETS

ÉVITER D'ACHETER DE FUTURS DÉCHETS !

L'un des revers d'une société de consommation est la production excessive de déchets qui représente un coût environnemental et économique qui n'est pas acceptable.

La sensibilisation de la population, les efforts d'industriels, le tri des déchets et le compostage permettent de stabiliser les chiffres. Mais ce n'est pas suffisant et le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs ambitieux :

- ▶ Réduire de **7%** les tonnages d'ordures ménagères,
- ▶ Réduire de **15%** la quantité de déchets enfouis,
- ▶ Trier et recycler **75%** des emballages recyclables.

Ces objectifs sont repris par votre communauté de communes pour vous aider dans cette réduction.

En 2010, chaque Haut Mayennais a jeté 527 kg.

Pour 2017, il faudrait passer sous la barre des 500 kg.

Pour relever le défi, quelques gestes simples peuvent nous éviter de produire de nouveaux déchets et/ou de réduire leur nocivité...

Par exemple :

- ▶ J'achète « malin » (limitation des emballages, vrac, grand format...)
- ▶ Je fais réparer mes appareils,
- ▶ J'achète des piles rechargeables,
- ▶ Je donne mes vêtements, jouets
- ▶ Je privilégie l'eau du robinet,
- ▶ J'utilise le "Stop pub",
- ▶ Je limite mes impressions et j'utilise le recto/verso...

▶ ...

INFOS PRATIQUES

Petit rappel sur les effets inhérents à l'utilisation des désherbants par les particuliers :

Production de déchets dangereux (emballages des pesticides), risques pour la santé, pollution de l'eau, érosion et stérilité du sol...

Le lombricomposteur

Si vous habitez en appartement, le lombricomposteur est fait pour vous ! Il vous permettra d'éliminer vos petits résidus tels que :

- ▶ L'élimination de 250g de déchets organiques par jour (pour 500g de vers).
- ▶ L'élimination de résidus alimentaires, de papiers et cartonnettes découpés en morceaux, de coquilles d'œufs, de marc de café et filtres en papier découpés en morceaux...

▶ **Attention** : il faut éviter d'y jeter de la viande.



A vous de jouer !

Retrouvez également dans votre communauté de communes :

- ▶ Le Guide du compostage
- ▶ La mise à disposition de composteurs

Plus d'infos sur le site Internet de votre communauté de communes ainsi que sur :

www.reduisonsnosdechets.com

www.ecomotives53.fr

www.hautemayenne.org



JARDINER MALIN ET COMPOSTER

Pour réduire ses déchets



En Mayenne, soyons tous **écomotivés**

Plaquette conçue et éditée à 3 000 exemplaires par le Pays de Haute Mayenne, juin 2011 - Impression "LEPETIT IMPRIMEUR" sur papier recyclé.



Guide édité par les communautés de communes et le Pays de Haute Mayenne



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



JARDINER MALIN POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS !

SUR LES 232 KG D'ORDURES MÉNAGÈRES JETÉES PAR CHAQUE HABITANT DE HAUTE MAYENNE EN 2010, UN TIERS SONT DES RÉSIDUS DE JARDIN OU DE CUISINE QUI MÉRITENT MIEUX QUE DE FINIR INCINÉRÉS OU ENFOUIS... PRATIQUER LE JARDINAGE DURABLE ET COMPOSTER PERMET DE RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS.

1 JE RÉUTILISE MES DÉCHETS VERTS

Grâce à la tonte mulching

Comment ? Laisser sur place l'herbe tondue et finement coupée.

Pourquoi ? Décomposition naturelle enrichissant le sol.

Quel matériel ? Tondeuse classique équipée d'un « kit mulching » ou matériel adapté.

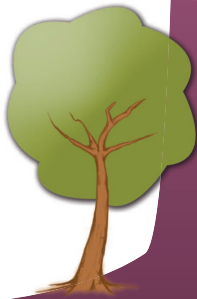
Grâce au paillage

Comment ? Recouvrir le sol de déchets végétaux au pied des plantations. Il est possible d'utiliser les tontes sèches, et les branches et feuilles mortes en paillis sous les arbres, arbustes, haies...

Pourquoi ? Limiter les pertes d'eau dues à l'évaporation et la croissance des mauvaises herbes.

Quel matériel ? Un broyeur peut être utile pour les grosses branches.

Penser à l'achat commun ou au partage de matériel entre voisins ! (Tondeuse, Kit mulching, broyeur, composteur...)



2 J'UTILISE MOINS DE PRODUITS DÉSHÉRBANTS

En couvrant le sol...

▶ Grâce aux plantes couvre-sol : Occupation de l'espace disponible (plus de place aux herbes indésirables). Plantes esthétiques, résistantes et très diversifiées (lierre, millepertuis, pervenches...).

▶ Grâce au paillis mis au pied des plantations qui prévient la croissance des mauvaises herbes (sauf des plantes vivaces comme le liseron, le chèvrefeuille et le cotoneaster, qu'il faut arracher).

Comment ? Utilisation de matériaux spécifiques :

- ▶ Fibre de coco,
- ▶ Paillis de lin,
- ▶ Déchets de végétaux (bois broyé, compost, tonte sèche...).

▶ Grâce au désherbage mécanique : couteau, binette pour désherber à différents stades de croissance.

▶ Grâce au désherbage thermique : désherbage à l'eau bouillante (eau de cuisson) pour les allées gravillonnées, les descentes de garage...

3 JE RÉFLÉCHIS À L'AMÉNAGEMENT DE MON JARDIN

Comment ?

▶ En envisageant sur le long terme.

▶ En privilégiant la création d'endroits ombragés et intimes, entourés d'un espace ouvert (plutôt que de planter une haie tout autour de mon terrain).

▶ En évitant les espèces qui demandent beaucoup d'entretien. C'est aussi bon pour vous que pour votre jardin !

▶ En utilisant certaines variétés de gazon à pousse lente (gain de 1 tonte sur 4 pour certaines variétés de Ray-grass anglais ou 1 tonte sur 3 pour les nouvelles variétés de Fétuques)

▶ *Astuce :* privilégier des espèces comme le charme et le hêtre qui produisent peu de déchets et supportent très bien la taille.



RECETTE FACILE POUR UN BON COMPOST

1) Varier les apports en déchets « secs » (petits branchages, filtre à café, feuilles mortes, journaux) et en déchets « humides » (déchets de cuisine).

2) Mélanger et aérer régulièrement en surface.

3) Laisser travailler les micro-organismes puis les petits insectes.

4) Après 1 an (variable selon la saison et le volume), recueillir le compost.

Le compost est prêt lorsque les déchets sont transformés en terre grumeleuse, friable d'un beau brun foncé. Il peut être incorporé superficiellement au sol du jardin, au pied des arbres ou comme support de culture pour du repotage (1/3 compost, 2/3 terre).

4 JE COMPOSTE MES RÉSIDUS DE CUISINE ET DÉCHETS VERTS POUR NOURRIR MON JARDIN

Le compostage reproduit un processus naturel de décomposition des matières organiques par des micro-organismes du sol (vers, bactéries, champignons...). Ce processus est presque similaire à la formation de l'humus dans une forêt.

Pour en savoir plus sur le compostage... Votre communauté de communes met à disposition des composteurs individuels, ainsi que des guides du compostage. Contactez-la !



Il est possible de composter les :

▶ Résidus de jardin : petits branchages, feuilles, tonte sèche de pelouse (en petite quantité), sciure et copeaux de bois non traités.

▶ Résidus de cuisine : fruits et légumes, coquilles d'oeufs concassées, filtres et marc de café, restes de repas, essuie-tout, épluchures, papier journal et petits cartons en petite quantité et en petits morceaux...